

Ont participé à cette réunion :  
- madame Caprais Vanessa, conseillère municipale  
- madame Thomas Nathalie, DDEN  
- 13 représentants de parents d'élèves  
- madame Primault Anne, psychologue du Rased  
- 13 enseignants de l'école

### A. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

**Résultats du scrutin** : sur **489 électeurs**, ont été recensés **16 bulletins nuls** et **229 suffrages validés**, soit un pourcentage de votants de **46,83%**. Peut-être atteindrons-nous 50% en 2008 !

### B. MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il est demandé de préciser qu'une **absence non justifiée de 4 demi-journées dans le mois peut être** signalée à l'Inspection voire être transmise au procureur de la république.

Le règlement sera **disponible sur Internet** : <http://pharouest.ac-rennes.fr/e352447V/>

et/ou **sur document papier** à réclamer à l'enseignant de l'aîné de la famille.

Un coupon, **collé** dans le cahier de correspondance de l'aîné de la famille, **validant la lecture du règlement**, devra être **signé par chaque parent**.

### C. BILAN DE LA RENTRÉE 2008

#### 1. Répartition pédagogique

**PSA(29) - PSB(26) - MS(34) - MS/GS (6+25) - GS/CP(10+14) - CP(22) - CE1A(23) - CE1B(22)- CE2A(24)-CE2B(23)-CM1(27)-CM1/CM2(11+14)-CM2 (28)-Clis(11)**

**Sont prévus 2 départs en GPS et 8 arrivées en TPS.**

#### 2. Réseau d'aide spécialisée

Des modifications ont été apportées au niveau du Rased (réseau d'aide spécialisée pour les élèves en difficulté) : **1 psychologue** (Anne Primault) et **1 enseignante spécialisée** (Monique Rault) interviennent désormais sur le secteur de St Aubin. Ces améliorations devraient permettre de mieux **répondre aux demandes des enseignants et aux besoins de certains élèves** pour lesquels le soutien scolaire n'est pas la réponse adaptée. Reste à espérer que tout ne soit pas remis en cause à la rentrée prochaine : en effet, il est envisagé de supprimer les postes des personnels non affectés sur une classe (ex : membres des Rased, remplaçants.....) pour réduire le nombre de fonctionnaires enseignants.

Madame Primault remercie **la Municipalité** pour **la mise à disposition d'un local à temps complet dans l'espace social** et **la Communauté de Communes** pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de **6000€** en raison de la création du poste sur le secteur.

#### 3. Soutien scolaire

En raison de la réduction de l'horaire hebdomadaire des élèves, **les enseignants doivent assurer 2 heures de soutien scolaire par semaine**. Depuis la rentrée une réflexion a été engagée dans toutes les écoles pour définir les modalités de mise en oeuvre du dispositif. Les enseignants ont listé les élèves susceptibles de tirer profit de cette aide, ont défini des créneaux horaires, ont demandé l'autorisation parentale, élaboré un planning hebdomadaire transmis à l'Inspection de Vitré et validé par madame Cuculou, l'Inspectrice.

**Des séances de 30 mn sont proposées à des groupes constitués de 2 à 4 élèves au plus. Des aides personnalisées sont proposées en fonction des besoins de chaque enfant.**

Une analyse du dispositif proposé, sera effectuée au cours de la semaine précédant les vacances de Noël. En fonction du bilan, on pourra envisager d'**arrêter l'action ou de prolonger l'aide voire de permettre à de nouveaux élèves de bénéficier de soutien.**

Il est signalé que certaines écoles ont décidé d'en boycotter la mise en place. Malgré leur désapprobation en raison du non-respect des rythmes de l'enfant et notamment de la fatigue liée à l'allongement de la journée, les enseignants de l'école ont accepté de mettre en oeuvre ce dispositif qui permet à une quarantaine d'élèves, de la grande section au CM2, d'en bénéficier.

#### **4 .Étude**

A l'origine, ce service a été créé à la demande des enseignants, pour aider les élèves qui rencontraient des difficultés pour faire leurs devoirs à la maison : **le nombre était limité à 15 afin d'assurer à chaque élève l'aide nécessaire.** Cette année, une seule personne (Martine Champclos) assure ce service qui concerne une trentaine d'enfants pour une fréquentation quotidienne de 18 élèves. Les enseignants s'inquiètent de l'importance de l'effectif : pourrait-on envisager de donner la priorité aux enfants ayant effectivement besoin d'une aide aux devoirs et prévoir éventuellement, comme l'an passé, une étude surveillée ouverte à tous ?

#### **5. Langues vivantes**

**Les cours d'Allemand** sont pris en charge, depuis début octobre, le mardi et le jeudi, par **Érika Ulmer** pour **6 élèves de CE1, 9 de CE2, 12 CM1 et 6 CM2.**

**Les cours d'Anglais** sont assurés par Pierre-Yves Massiot en **CM2, CM1 et CE2 B**, par Isabelle Cerneaux en **CE1 A et CE1 B**, par Pierre Avenet en **CM1** et par Muriel Quéro en **CE2.**

#### **6. Activité " Piscine "**

Sont concernés par cette activité, tous les élèves du Cycle 2 et la Clis. L'objectif n'est pas d'apprendre à nager aux enfants mais de les familiariser au milieu aquatique. Il est donc conseillé aux familles de **prolonger cette initiation jusqu'à l'obtention du brevet de natation** qui est exigé au Collège pour certaines activités nautiques.

#### **7. Projet " Musique "**

Les 2 projets présentés sont validés. Les séances seront assurées, 1 semaine sur 2, par deux musiciennes, **Céline**, le lundi, pour le cycle 2 et **Amélie**, le jeudi, pour le cycle 3.

#### **8. Inter-classe de midi**

L'augmentation des incidents fait émerger les besoins d'aménagements de cour et l'insuffisance du personnel de surveillance. Madame Caprais nous informe de la réalisation du **marquage au sol et de quelques travaux** pendant les vacances de la Toussaint.

**La présence de 3 adultes permettrait aussi d'assurer une meilleure surveillance de cour.**

La municipalité envisage la mise en place d'**un atelier (musique-théâtre)** à destination de quelques CM, encadrés par **Anne-Laure, l'animatrice de l'Espace Jeunes** et **Cyril, le directeur de l'école de musique.**

### **D. QUESTIONS DIVERSES**

- **Restauration scolaire** : vont participé aux réunions de la commission, 2 parents (mesdames Esnault et Mélenec) et 1 enseignante (madame Le Gac). **A quand le BIO dans les assiettes de nos enfants ?** Réponse de madame Caprais : éventuellement 1 à 2 fois par mois.....

- **Accueil périscolaire** : des parents suggèrent de réfléchir à la mise en place d'un tarif dégressif selon la durée de l'accueil ( enfants déposés après 8h15 ? ).

- **Récréation des CE1** : il est précisé que **pour des raisons de sécurité**, les élèves doivent fréquenter **la cour attenante à leur bâtiment.**

- **Zone 30** : pourrait-on l'étendre jusqu'à la sortie du parc, rue Leclerc ?

- **Diffusion et émargement du compte-rendu de Conseil d'École** : même procédure que pour le règlement de l'école (voir chapitre B)